

Cette marque peut varier de caractères, couleurs, dimensions et de mode d'application.
Elle sera apposée sur tous les articles qu'elle désigne, à plat, en creux ou en relief, de toute manière appropriée et en tout endroit convenable.
Elle est applicable également sur tous emballages, papiers de commerce, documents de publicité et enseignes du déposant.

Renouvellement du dépôt opéré le 15 Avril 1916 sous le N° 308

Greffier du Tribunal de Commerce de **PONTARLIER**
N° 517
Dépôt du **18 MAI 1931** 19 à 9 h.
Messieurs Les Fils d'Edouard WETZEL.
Rue de la Gare, à MORTEAU (Doubs)
Représenté par *M^{re} Pourchet Adolphe*
Journeval à Pontarlier (Doubs)
suivant pouvoir timbré et enregistré.

pour désigner :
de l'horlogerie en tous genres chronométrie, et particulièrement des montres et parties de montres, cl. 21

ANTI-MAGNETIQUE
THALÈS
E & F

Signature du Déposant, mandataire *Atouchelet*
Signature du Greffier, Le Greffier en Chef *Journeval*
Signature du Déposant, mandataire *Atouchelet*
Signature du Greffier, Le Greffier en Chef *Journeval* (22495)

Renouvellement de la marque Anti-magnétique Thalès, 18 mai 1931.

Référence du document reproduit :

- **Renouvellement de la marque Anti-magnétique Thalès, 18 mai 1931.**
Renouvellement de la marque Anti-magnétique Thalès, 18 mai 1931.
Collection particulière : Brice Leibundgut, Paris

IVR43_20182500467NUC2A

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation